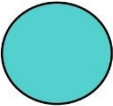


Annexe 4.1 : Légende du plan de masse

LEGENDE	
	Clôture : Hauteur 2m
	Portail d'accès : Longueur 5m x Hauteur 2m
	Cours d'eau / Point d'eau
	Rue / Route
	Chemin
	Pylône RTE
	Zone de servitude du pylône RTE : 25m
	Limite cadastrale
	Zone SDIS : 5m
	Poste de transformation : Largeur 2,8m x Hauteur 3,0m x Longueur 6,7m
	Réserve incendie 30m³